



Nous contacter :

Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79 370 Fressines
Tél: 05 49 73 98 73
Fax: 05 49 73 98 74
mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Les décisions diverses
- Le budget de l'année 2016 : pas d'augmentation des taxes communales
- Les subventions aux associations

À savoir

- 1er mai : arrêté du Maire
- Cérémonie du 8 mai
- Forum sur l'alternance le mercredi 11 mai à NORON
- Avis à la population : trouble de la circulation sur le route départementale n° 7 le 1er mai

Vie associative

- Vide greniers organisé par l'ACCA le 8 mai
- Sport Attitude : course du 1er mai
- Les Baladins de Fressines
- Association des Parents d'Élèves
- Pétanque loisirs
- FRESS'SCENE, un bilan positif
- Ener'gym : de la gym douce à la rentrée
- Enjoy Fressines à la fête de l'école

Edito

Les 4 et 17 mars derniers, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour faire le choix de l'entreprise qui aura pour mission la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité sur les départementales 5 et 7. Choix qui a été approuvé en séance du conseil municipal du 12 avril. C'est donc l'entreprise STPM de Saint Léger de la Martinière qui débutera les travaux en juin prochain sur la D7 pour un montant de 172 475 euros TTC et 107 718 euros TTC pour la D5 avec une option pour les enrobés à hauteur de 36 909 euros. Dès que le département aura statué sur notre demande de subvention et sur la prise en charge des enrobés, nous affirmerons la tranche conditionnelle de la D5 pour une réalisation des travaux dans la continuité de ceux de la D7 prévus sur une durée de 3 mois. En séance du 12 avril, les élus ont étudié et voté le budget 2016, qui par les subventions obtenues sur les différents programmes de travaux et le virement de la section de fonctionne-

ment vers la section d'investissement de 403 520 euros, permet d'autofinancer les travaux de sécurité des départementales, ceux de l'espace de jeux pour les jeunes enfants à l'espace Albert Cailbault et la réfection des toitures terrasses de la salle de fêtes. 200 000 euros sont également prévus pour les travaux de la 2^{ème} phase de la mairie qui vont pouvoir s'envisager en 2017 et pour lesquels une demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local vient d'être déposée en préfecture en complément de celles déjà obtenues. Les travaux du restaurant scolaire qui ont débuté le 15 mars seront financés par emprunt à hauteur de 600 000 euros, pour lequel une consultation auprès des établissements bancaires vient d'être lancée. Au regard de ce budget, les élus n'ont pas souhaité modifier les taux de la fiscalité communale (ceux de la communauté de communes sont maintenus également) pour ne pas augmenter les charges qui pè-

sent sur les foyers contributables.

Avec un rythme très soutenu, vos élus assistent avec assiduité aux différentes commissions thématiques mises en place pour construire la future grande intercommunalité. Ces différentes commissions qui traitent de la fiscalité, de la gouvernance, des ressources humaines, de l'économie, du social, du scolaire, du tourisme, de la gestion des déchets et de l'environnement, permettent d'avancer, au sein de débats constructifs pour l'intérêt d'un territoire et de ses occupants. Néanmoins, je ne vous cache pas ma crainte sur les coûts de fonctionnement des compétences qui seront exercées par cette future grande intercommunalité qui n'aura pas d'autres solutions que de pousser vers le haut, le curseur de sa fiscalité.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite à venir soutenir le 1^{er} mai, les sportifs de la 8^{ème} édition de la Fressi'nature.

Le maire
Christian Nivau

Les décisions du Conseil Municipal

Les décisions diverses

Bistrot de la butte : suite à un courrier de Stéphane Métais, propriétaire du Bistrot de la Butte, qui informait la commune de son souhait d'arrêter son activité et de céder son fonds de commerce et son bâtiment, le Conseil municipal a délibéré sur une éventuelle reprise. Après un large débat, les membres du Conseil municipal se sont prononcés contre la reprise du commerce, à l'unanimité. Par contre, en cas de vente à un particulier, un nouveau débat sera ouvert pour l'achat de la licence et la reprise du parking qui est en emplacement réservé pour la commune.

Terrassement : les agents communaux ont procédé au terrassement et mise à niveau du sol sur l'espace Albert Caibault en vue de l'installation de l'aire de jeux. Cette installation devrait être réalisée dans les prochains jours pour être disponible en juin.

Carrefour, rue des Chaumettes et D5 : les travaux ont nettement amélioré la visibilité, mais la vitesse des véhicules n'a pas diminué. Les élus viennent de demander au Conseil départemental une étude pour des aménagements simples et le déplacement du poteau électrique qui se trouve en plein milieu de la bande enherbée.

Les décisions du Conseil Municipal

Les budgets pour l'année 2016 : pas d'augmentation des taxes communales

Les séances du Conseil municipal des mardis 8 mars et 12 avril ont été pour partie consacrées aux débats sur les orientations budgétaires pour l'année 2016. Les décisions ont porté sur les projets de budget et sur l'évolution des taxes locales.

D'un côté, il y a plusieurs projets d'investissement en cours (voir édito page 1), et des dotations de l'Etat en baisse. De l'autre côté, un budget cette année relativement facile à équilibrer du fait d'une pause dans les investissements depuis plusieurs années. **Dans ce contexte, pour la seconde année consécutive et aussi dans l'attente du grand « chamboulement » que va engendrer la future grande communauté de communes, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2016.**

Les taux d'imposition sont donc maintenus comme suit : taxe d'habitation 24,10 %, taxe foncière (bâti) 18,85 %, taxe foncière (non bâti) 78,17 %.

Malheureusement ce n'est pas parce que la commune n'augmente pas ses taxes que les impôt locaux ne vont pas augmenter. Car premièrement les bases ont été revalorisées et d'autres collectivités ont augmenter leurs taxes. A noter que la Communauté de communes de Celles-sur-Belle n'a pas non plus augmenté ses taux.

Le budget 2016, pour la section de fonctionnement s'équilibre à 1 477 977 €. Ce budget couvre les charges de fonctionnement de la commune et dégage une somme

de 403 520 € pour la section d'investissement.

Les principaux postes de charges sont constitués des charges courantes (eau, électricité, téléphone, fournitures cantine, fournitures diverses, entretien de la voirie et des bâtiments...) pour un montant de 336 635 €, des charges de personnel pour 490 585 €, des charges de gestion (subventions aux associations, indemnités des élus, cotisations diverses ...) pour 71 100 € et des charges financières (intérêts des emprunts) pour 24 205 €. A noter également une provision pour dépenses imprévues de 70 000 € et une ligne atténuation de produits de 81 932 € du fait d'une nouvelle présentation comptable.

Les recettes proviennent des impôts et taxes locales pour 493 132 €, des dotations de l'Etat et participations diverses pour 388 150 €, des produits de services (garderie, cantine, salle des fêtes...) pour 128 920 € et diverses recettes (taxe sur les pylônes, excédent antérieur...) pour 467 775 €.

La section d'investissement s'équilibre à 1 818 783 €. Sont prévus notamment les travaux de voirie (sécurité sur la D5 et la D7), la construction du restaurant scolaire, le mobilier et le matériel de restauration, la réfection du plateau scolaire, des travaux à la salle des fêtes, une partie de la deuxième phase de la mairie et divers travaux réalisés en régie.

Les subventions aux associations

Le principe retenu cette année pour l'attribution des subventions a été d'appliquer une hausse de plus ou moins 2% par rapport au montant de l'année passée, avec quelques exceptions qui sont les suivantes : trois associations n'ont pas demandé de subvention pour l'année 2016, l'ACAF (Association des Artisans et Commerçants de Fressines), Métronome et l'association les Tards Venus. La subvention de l'ACCA a été à nouveau majorée de 200 € pour ses frais engagés dans le cadre de sa collaboration à la destruction des nids de frelons asiatiques. A noter que le Conseil

municipal a attribué deux subventions exceptionnelles : la première d'un montant de 150 € à la Paroisse St Jean-Baptiste pour aider à l'achat d'une sono portative pour la sonorisation de l'église lors de différentes cérémonies. La seconde de 100 € à l'association Lire et faire Lire pour leur implication à l'école dans le cadre des activités périscolaires. Au total, c'est une enveloppe de 6 810 euros qui a été allouée pour soutenir le monde associatif fressinois.

Dix neuf associations ont été subventionnées. Vous avez le détail ci dessous.

Associations	Sommes attribuées	Associations	Sommes attribuées
ACCA - la chasse	600 €	Conseil Local de Parents d'Élèves	550 €
Pétanque loisirs	220 €	Association scolaire	300 €
C.U.M.A.V.	240 €	École de musique	550 €
FRESS'SCENE	200 €	Fressines en Fête	440 €
Fressines.net	510 €	Les Fressinois	215 €
Gymnastique volontaire	370 €	La Tribu des Tamalous	330 €
Ping-pong	440 €	Protection civile de la Crèche	115 €
Sport Attitude	460 €	Enjoy Fressines	215 €
Théâtre « Les Baladins de Fressines »	225 €	U.S.E.P. et Ecole du sport	280 € et 300 €

Dans ce contexte, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2016.

Au total, c'est une enveloppe de 6 810 euros qui a été allouée pour soutenir le monde associatif fressinois.

A savoir

1er mai : arrêté du maire

Monsieur le maire a pris un arrêté réglementant les agissements qui pourraient avoir lieu dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Le déplacement, l'enlèvement des

objets mobiliers appartenant à autrui sont formellement interdits.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à cet arrêté.

Cérémonie du 8 mai

Rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, dépôt de gerbes, minute de silence et hymne national sont au programme. Les enfants de l'école, les ensei-

gnants, les parents et l'ensemble de la population sont invités à y participer. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Forum sur l'alternance le mercredi 11 mai à NORON

Comme chaque année, la Région et la Mission locale Sud Deux-Sèvres ont programmé un forum sur l'**alternance** qui aura lieu le **mercredi 11 mai** prochain de 13h30 à 17h, au **Parc des Expositions de Noron - Pavillon des Colloques** à Niort.

A cette occasion, les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études ou reprendre un cursus par alternance, que ce soit après la 3ème ou la terminale, ainsi que les jeunes qui souhaitent changer d'orientation, pourront s'informer sur les différents stands.

Ils auront l'occasion de rencontrer des conseillers pour les aider à construire un parcours (CIO et Mission locale sont partenaires de cette manifestation et seront à disposition pour rencontrer les jeunes et

leurs familles). Des établissements de formation **du CAP au BAC+5**, présenteront leurs dispositifs et proposeront en outre des contrats.

Les jeunes sont invités à se munir de plusieurs CV. Les équipes de la Mission locale sont, par ailleurs, chargées de contacter des employeurs pour qu'ils viennent proposer aux jeunes des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation (pour connaître la liste des employeurs présents, consulter la page facebook de la Mission locale).

Contact : Marilyn Cadoret, chargée de mission, Service Orientation Promotion des Parcours Professionnels à la Région ALPC site de Poitiers : 05 49 38 49 60 ou 06 85 03 77 84

Toute incinération est interdite en plein air

L'incinération des déchets ménagers ou des déchets verts est interdite, en plein air, de même que dans les incinérateurs individuels toute l'année. Les déchets doivent être apportés à la déchèterie la plus proche ou, dans le cas de déchets verts,

peuvent également être entreposés afin de constituer du compost. Ce compostage ne doit pas se traduire par des désagréments pour les tiers : odeurs, rongeurs.

Avis à la population : trouble de la circulation sur la route départementale n° 7 le 1er mai.

En raison de la huitième édition de la course pédestre « FRESSI'NATURE », la circulation sur la route départementale n° 7 dans l'agglomération de Fressines sera interdite à tous véhicules le dimanche 1er mai de 8 h 30 à 14 h 00, du carrefour du local technique à l'entrée du bourg au carrefour de la D5 à la Croix Ganne. Une déviation sera mise en place dans les deux sens, dès Mougou (calvaire) direction Charcogné pour rattraper le carrefour des 6 chemins, puis la Chesnaye pour rattraper la D5 par la route de Fressines. Une signalisation sera mise en place. Seuls les riverains seront autorisés à emprunter la D7 avec prudence.

Vie associative

Vide greniers organisé par l'ACCA le 8 mai

L'ACCA organise le dimanche 8 mai 2016, à la salle des fêtes de 9 h à 18 h, son traditionnel vide greniers. Inscriptions (étalage extérieur : 2 € le mètre, intérieur 3 €. Emplacement avec un véhicule : 4 mètres minimum).

Renseignements et réservations : C. Denépoux 06 82 93 29 71, C. Moreau 06 02 65 72 70 et A Billon 06 18 30 67 62. Possibilité de restauration sur place.

D'autre part, l'ACCA organise le dimanche 5 juin une journée pêche à la truite à partir de 8 h à l'étang Moinard à Beaussais. Restauration sur place, inscriptions, voir téléphones ci-dessus. L'assemblée générale de l'association est fixée le vendredi 17 juin à 20 h 30 à la salle des fêtes.

6

C'est le nombre d'objets trouvés qui sont à récupérer à la mairie: un écran de projection laissé à la salle des fêtes il y a plusieurs mois et jamais réclamé, un parapluie pliant noir, un petit sac noir avec pompon blanc, un tee-shirt enfant noir, une étoffe bleue et rouge, des recharges pour cigarette électronique.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

Vie associative

Sport Attitude : course du 1er mai

Déjà la 8ème édition de la Fressi'Nature ! Au moment de lire ces lignes et si vous n'êtes pas déjà inscrits, Sport Attitude ne sera peut-être déjà plus en mesure de vous accueillir sur les deux courses à pied proposées par la Fressi'Nature ! Il est probable que les courses affichent une nouvelle fois complet bien avant l'heure. Vous en saurez plus en vous connectant sur le blog ou sur la page Facebook.

En revanche, si une belle petite balade vous tente, vous pouvez encore vous inscrire sur une des deux randonnées de 7 et 12 km. Là, il n'est pas question de chronomètre, vous choisirez votre rythme, seul, en groupe, en famille et vous profiterez du ravitaillement et du tirage au sort « spécial marcheurs ».

Validez votre inscription à l'aide du bulletin en le déposant dans la boîte aux lettres de Sport Attitude au 5 impasse du Lison, ou directement sur place le jour de la course. Un tee-shirt technique sera remis aux 400 premiers randonneurs inscrits.

Comme l'an passé, Sport Attitude a choisi de se rapprocher de l'association « Courir à tout cœur » afin de financer une bonne cause, en vous proposant de majorer votre inscription de 1 euro au profit de « Etoile'Clown ».

Cette association propose des spectacles gratuits dans les services pédiatriques des hôpitaux de la région.

Le départ sera donné du parking de la salle des fêtes entre 7h30 et 9h00 pour la randonnée et à 9h30 pour les deux courses.

Coureurs, randonneurs, bénévoles, supporters, réservez dès maintenant votre 1^{er} Mai 2016, vous profiterez d'un moment sympathique et convivial en famille et entre amis.

Contact et renseignement :

Mous NAKIB (06 47 26 33 96)

E-mail : sportattitude.79@laposte.net

Blog : www.sportattitude79.fr

Facebook : Sport Attitude 79

Pétanque loisirs

L'association Pétanque loisirs organise dans les prochaines semaines, deux concours de pétanque. Rendez-vous à la salle des fêtes, le vendredi 20 mai à 20 h 30 et le vendredi 3 juin à 20 h 30, concours en doublette formée. Contact : Christophe Brosseau 06 86 03 38 56

Ener'gym: de la gym douce à la rentrée

Du nouveau à Fressines A partir de la rentrée 2016, l'association Ener'gym va mettre en place des cours de gym douce. Pour se maintenir en bonne forme physique, l'animatrice proposera des exercices pour l'équilibre, la souplesse, la tonicité, le bien être, etc ...

Ces cours auront lieu tous les mardis à la salle des fêtes de Fressines de 15 h à 16 h. La première séance qui se tiendra le 6 septembre sera gratuite et sans engagement.

Les Baladins de Fressines

Que font les Baladins ? Les Baladins de Fressines sont, pour leur nouveau spectacle et pour vous divertir au maximum en novembre prochain, en pleine répétition.

Tous les mercredis ils passent leur soirée dans la salle d'attente du cabinet médical d'un grand spécialiste de renommée internationale sur des troubles.... mais cet éminent thérapeute se fait attendre, coincé entre Francfort et Paris par les aléas des transports aériens. Alors que peuvent faire pour tromper leur ennui nos pauvres « Baladins » à qui on annonce toutes les heures que le neuropsychiatre aura du retard ?...

Site web : <http://baladinsfressines.e-monsite.com>

Mail : Lesbaladinsdefressines@gmail.com

Association des Parents d'Eleves

A vos agendas !! Fête de juin - Samedi 25 juin 2016. Au programme, kermesse de 14h à 18h et la traditionnelle soirée moules-frites à partir de 19h. Nous comptons sur votre présence. Les inscriptions se feront mi-juin.

Pour réaliser cette manifestation, nous recherchons des bénévoles pour l'organisation.

- Vendredi 24 juin (18h-21h) : manutention, montage des tivolis, placement des tables

- Samedi 25 juin (9h-12h) : installation des jeux, des stands et préparation de desserts

- Samedi 25 juin (14h-18h) : animation des stands et buvettes

- Dimanche 26 juin (10h-16h) : nettoyage et rangement

Alors à vos plannings, si vous êtes disponible (même 1h suffit !!), n'hésitez pas à nous contacter au : 06 62 07 11 22

ape.fressines@gmail.com : flyer dans cahiers à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE - réponse souhaitée **avant le 27 avril**.

FRESS'SCENE, un bilan positif

Les enfants et ados clôturent cette saison 2015/2016 par les ateliers théâtre toujours dans une bonne ambiance. Le bilan de cette première année est positif grâce à nos manifestations réussies où nous avons fait plus de bénéfices que nous escomptions.

Venez nous retrouver le lundi 20 juin à 20 h 15 à la salle des fêtes : les jeunes pourront se pré-inscrire lors de l'assemblée générale ouverte à tous. Allez visiter notre site [fress http://www.fress-scen.e-monsite.com](http://www.fress-scen.e-monsite.com), vous y trouverez les photos de l'année. Contact présidente: BRUNET Bénédicte au 06 64 77 55 17

Enjoy Fressines

Les enfants d'Enjoy Fressines seront présents à la fête de l'école le samedi 25 juin et vous présenteront chansons et pièce de théâtre, nous comptons sur vous pour les encourager. L'association tiendra par ailleurs son assemblée générale le vendredi 1er juillet à 18 h 30, plus d'informations dans le prochain bulletin.